

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2010

MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ - (n° 2557)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 136

présenté par
M. Lenoir-----
ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« la production du parc nucléaire historique »,

les mots :

« la part de la production des centrales mentionnées au II ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel et de précision.